

# MUNICIPALES 2020 à GIVORS

## Réflexions sur la campagne électorale

La campagne électorale de 2020 aux municipales de Givors est historique, elle restera dans les annales, car elle a vu un bastion communiste depuis 1953 s'effondrer. Mais ce n'est que pour être remplacé par une liste d'extrême gauche. De Charybde en Scylla ? Les quatre listes en présence au deuxième tour sont dans un mouchoir de poche. Aucune n'atteint les 30 %. La première, celle de Mohamed Boudjellaba n'a que quelques voix d'avance sur la deuxième, la battue Christiane Charnay. Du coup, le PCF, par la signature de Raymond Combaz, a attaqué le résultat du vote au tribunal administratif. Il est fort possible qu'une nouvelle élection ait lieu. Mais cela dépendra des juges administratifs ; ce n'est pas automatique. Il est bien alors de revenir sur cette campagne électorale... et réfléchir sur le contenu de la campagne des différentes listes. Cela pourra servir en cas de nouvelle campagne électorale.

Au premier tour, six listes en présence : Christiane Charnay (PCF et autres), Razika Dali (Divers Gauche), Mohamed Boudjellaba (extrême gauche, écolo...), Antoine Melliès (Rassemblement National ex FN), Laurent Decourselle (Divers Gauche) et Alexandre Couchot (LREM). Au deuxième tour, seules quatre listes ont pu se maintenir : Christiane Charnay arrivée première, Antoine Melliès, Mohamed Boudjellaba et Laurent Decourselle.

### Mobilisation de son électorat par chaque liste au 2<sup>e</sup> tour (chiffres arrondis) :

augmentation des votants : + 15 %, augmentation du nombre de voix :

- 1) Boudjellaba : + 65 %
- 2) Charnay : + 35 %
- 3) Melliès + 30 %
- 4) Decourselle + 8 %

### Les résultats :

#### Elections Municipales 2020 1er tour

	Inscrits	Votants	Députés	blancs/nuls	Boudjellaba	Charnay	Couchot	Dali	Decourselle	Melliès		
01 - Jean Jaures	972	394	394	17	69	111	16	14	100	67		
			100%	4,31%	18,30%	29,44%	4,24%	3,71%	26,53%	17,77%		
02 - Jean Jaures	756	227	227	6	35	69	19	11	46	41		
			100%	2,64%	15,84%	31,22%	8,60%	4,98%	20,81%	18,55%		
03 - Jean Jaures	863	330	330	12	57	72	38	6	59	86		
			100%	3,64%	17,92%	22,64%	11,95%	1,89%	18,55%	27,04%		
04 - Liauthaud	832	294	294	13	35	71	30	7	54	84		
			100%	4,42%	12,46%	25,27%	10,68%	2,49%	19,22%	29,89%		
05 - Bans	949	355	355	8	45	98	46	10	64	84		
			100%	2,25%	12,97%	28,24%	13,26%	2,88%	18,44%	24,21%		
06 - Presqu ile	945	339	339	13	56	98	20	18	43	91		
			100%	3,83%	17,18%	30,06%	6,13%	5,52%	13,19%	27,91%		
07 - Joliot Curie	949	334	334	10	89	82	38	10	57	59		
			100%	2,99%	24,69%	25,31%	11,11%	3,09%	17,59%	18,21%		
08 - Joliot Curie	727	280	280	16	44	47	24	13	48	88		
			100%	5,71%	16,67%	17,80%	9,09%	4,92%	18,18%	33,33%		
09 - Romain Rolland	975	238	238	8	72	69	20	16	22	31		
			100%	3,36%	31,30%	30,00%	8,70%	6,96%	9,57%	13,48%		
10 - Romain Rolland	846	251	251	15	68	66	21	28	33	20		
			100%	5,98%	28,81%	27,97%	8,90%	11,86%	13,98%	8,47%		
11 - Langevin	1114	450	450	20	103	77	29	14	87	120		
			100%	4,44%	23,95%	17,91%	6,74%	3,26%	20,23%	27,91%		
12 - Montrond	1108	516	516	21	126	85	47	12	117	108		
			100%	4,07%	25,45%	17,17%	9,49%	2,42%	23,64%	21,82%		
	Inscrits	Votants	Députés	blancs/nuls	Boudjellaba	Charnay	Couchot	Dali	Decourselle	Melliès		
TOTAL	11036	4008	4008	159	790	945	346	159	730	879		
				36,32%	100%	3,97%	20,52%	24,55%	8,99%	4,13%	18,97%	22,84%
Sièges					Pas de majorité absolue							

#### Elections Municipales 2020 2eme tour

	Inscrits	Votants	Députés	blancs/nuls	Boudjellaba	Charnay	Decourselle	Melliès		
01 - Jean Jaures	972	460	460	16	133	139	82	90		
			100%	3,48%	29,95%	31,31%	18,47%	20,27%		
02 - Jean Jaures	756	273	273	5	60	95	56	57		
			100%	1,83%	22,39%	35,45%	20,90%	21,27%		
03 - Jean Jaures	864	397	397	6	105	91	64	131		
			100%	1,51%	26,85%	23,27%	16,37%	33,50%		
04 - Liauthaud	831	327	327	5	62	92	65	103		
			100%	1,53%	19,25%	28,57%	20,19%	31,99%		
05 - Bans	950	398	398	11	69	120	90	108		
			100%	2,76%	17,83%	31,01%	23,26%	27,91%		
06 - Presqu ile	944	386	386	12	95	112	60	107		
			100%	3,11%	25,40%	29,95%	16,04%	28,61%		
07 - Joliot Curie	950	392	392	2	139	120	61	70		
			100%	0,51%	35,64%	30,77%	15,64%	17,95%		
08 - Joliot Curie	727	310	310	4	71	67	73	95		
			100%	1,29%	23,20%	21,90%	23,86%	31,05%		
09 - Les Vernes	984	338	338	8	168	100	14	48		
			100%	2,37%	50,91%	30,30%	4,24%	14,55%		
10 - Les Vernes	850	283	283	7	130	91	30	25		
			100%	2,47%	47,10%	32,97%	10,87%	9,06%		
11 - Langevin	1118	477	477	6	107	120	87	157		
			100%	1,26%	22,72%	25,48%	18,47%	33,33%		
12 - Montrond	1119	563	563	14	161	127	106	155		
			100%	2,49%	29,33%	23,13%	19,31%	28,23%		
	Inscrits	Votants	Députés	blancs/nuls	Boudjellaba	Charnay	Decourselle	Melliès		
TOTAL	11065	4604	4604	96	1300	1274	788	1146		
				41,61%	100%	2,09%	28,84%	28,26%	17,48%	25,42%

## La campagne électorale des listes

### Liste Razika Dali

Elle a déposé sa liste sans avoir fait la moindre campagne et n'a rien fait ensuite. Elle a été éliminée au premier tour. La tête de liste a déclaré qu'elle ne soutenait aucune liste au deuxième tour, mais le deuxième de la liste a soutenu la liste Mohamed Boudjellaba.

### Liste Alexandre Couchot

La tête de liste est assistant parlementaire du député LREM Jean-Luc Fugit. La liste a été également éliminée au premier tour et a rejoint la liste Laurent Decourselle au deuxième tour. La liste a fait des erreurs de programmation, notamment sur son projet central de déplacer le centre-ville sur la zone industrielle de Fives-Lille qui est inconstructible !

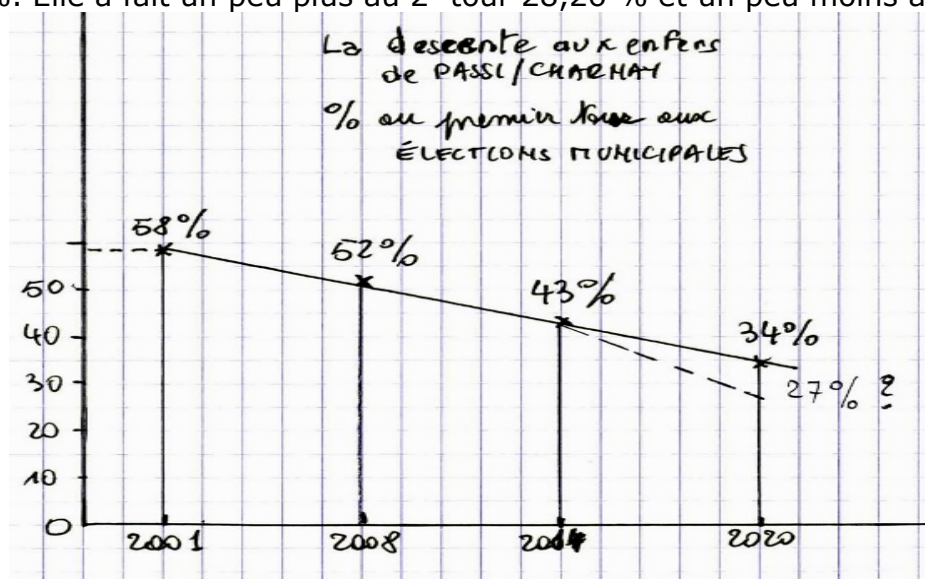
## Liste Christiane Charnay

La liste a été constituée classiquement de membres du PCF, du PS et de la France Insoumise. D'ailleurs le candidat de la France insoumise a été candidat aux élections sénatoriales en septembre. Le premier adjoint sortant et une adjointe communiste ne se sont pas représentés, n'habitant plus Givors... Ni l'un, ni l'autre n'a expliqué son absence, et la tête de liste ne l'a pas fait non plus. On peut interpréter cela comme du mépris. Autre anomalie, le directeur de cabinet de la maire Christiane Charnay, ancien permanent de la fédération du PCF recyclé à la mairie de Givors, a assumé les fonctions de directeur de campagne de C. Charnay. Le PCF, aux prises avec une enquête judiciaire concernant le financement d'une association de formation des élus présidée par C. Charnay et dont R. Combaz était administrateur, avait dû resserrer les cordons de la bourse et se séparer de ses permanents... D'ailleurs, un organe de presse avait également révélé que R. Combaz était également administrateur de l'imprimerie Public Imprim qui imprimait (le fait-elle toujours avec la nouvelle municipalité ?) depuis 60 ans le journal municipal de Givors ! Après la condamnation de Passi pour prise illégale d'intérêt pour les méthodes illégales de nomination de sa sœur comme directrice générale des services, après le rapport accablant de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la mairie par Passi/Charnay, et après la plainte de cette juridiction contre M. Passi, le sac à dos judiciaire de C. Charnay était très lourd à porter ! Elle partait donc avec ce handicap... D'ailleurs, c'est sans doute ce handicap qui a conduit la France Insoumise de Givors de se scinder en deux, l'essentiel étant allé se présenter avec M. Boudjellaba contre C. Charnay.

La première erreur de C. Charnay, très lourde erreur, est d'avoir soutenu M. Passi contre vents et marées contre ses condamnations, car il a été condamné trois fois : en première instance (tribunal correctionnel) en deuxième instance (Cour d'appel) et déclaré coupable par la Cour de cassation. Ce Passi est allé se faire condamner trois fois, car dès le départ, il avait demandé la protection fonctionnelle au conseil municipal qui lui a accordé trois fois (!) alors que le tribunal administratif a annulé ces trois fois sur requête de Michelle Palandre, conseillère municipale d'opposition... Il faut savoir que la Cour de cassation a renvoyé Passi une deuxième fois en Cour d'appel ! Christiane Charnay, et d'autres élus de sa majorité ont toujours été présents aux procès de Passi pour le soutenir. D'autres procès attendent Passi et Charnay. Si j'avais un conseil à donner aux communistes, s'ils veulent s'en sortir c'est de condamner les actes délictueux de Passi par une déclaration, ce qu'ils n'ont jamais fait.

**Voilà donc le premier handicap de la liste Charnay : les affaires judiciaires** et les méthodes pour le moins non orthodoxes du PCF pour y faire face.

Voici le graphique que j'avais publié avant les élections sur mes prévisions du score de C. Charnay : 27 %. Elle a fait un peu plus au 2<sup>e</sup> tour 28,26 % et un peu moins au 1<sup>er</sup> 24,55 %



**Le deuxième handicap, ce sont les travaux !** Depuis très longtemps, nous n'avons jamais vu autant de travaux et de complications de la circulation à Givors : travaux de réfection du pont de Givors et du pont de Chasse !!! Travaux d'enfouissement des canalisations du chauffage urbain dans TOUT GIVORS ! La Métropole de Lyon et l'Équipement ont-ils voulu saboter la campagne électorale de C. Charnay ?

**Le troisième handicap : la posture de C. Charnay vis-à-vis du Front National** (aujourd'hui Rassemblement National) et de son candidat Antoine Melliès. Elle a reproduit la campagne de 2014 sur ce point : agiter l'épouvantail FN devant les populations d'origine immigrée (dont je fais partie n'est-ce pas...) en espérant (bêtement) récupérer leurs voix. Or, ce fut l'effet inverse qui s'est produit : elle a mobilisé ces électeurs, souvent abstentionnistes aux élections, en faveur de la liste de M. Boudjellaba ! Les résultats électoraux sont clairs et nets pour montrer la justesse de cette analyse.

**Le quatrième handicap est Christiane Charnay elle-même.** Elle n'avait pas été élue maire, elle avait été DÉSIGNÉE maire par Passi ! Et ce dernier n'a pas manqué de mettre en avant partout la photo qui le montrait levant la main de Christiane Charnay à qui il avait mis l'écharpe tricolore à l'envers, comme n'avait pas manqué de le signaler la nouvelle maire... Cette dernière aurait dû veiller à ce que le Vivre à Givors ne publie pas cette photo de soumission à Passi... D'autre part, je pense qu'elle n'avait pas vraiment compris que la fonction de maire est une institution républicaine, et non pas un titre militant ; ce que n'avait pas compris non plus, d'ailleurs, M. Passi...

**Le cinquième handicap réside dans cette confusion créée par EELV** dans les candidatures entre l'élection municipale et celles de la Métropole de Lyon. En effet, la deuxième sur la liste de Boudjellaba, Laurence-Frety-Perrier, était candidate avec... Christiane Charnay, tête de Liste pour la Métropole, et y siège désormais à la commission permanente, et fait donc partie de la majorité avec C. Charnay...

**Le sixième handicap est la présence de la liste de Laurent Decourselle.** La tête de liste fut délégué à la politique de la ville du Préfet quand Passi était maire. C'est un ami de Passi. C'est Alexandre Couchot lui-même qui l'a écrit sur les réseaux sociaux : la liste Decourselle a pris des voix à C. Charnay. Effectivement la présence sur cette liste d'anciens conseiller(e)s ou adjoint(e)s communistes, de l'ancienne dirigeante du syndicat des municipaux concurrent de la CGT, etc. a siphonné les voix de C. Charnay. Si le tribunal administratif annule l'élection, Laurent Decourselle a annoncé qu'il ne se représentait pas... Cela redonnerait une chance à C. Charnay ? Peut-être...

Il faut rappeler à ce propos, le rôle de la CGT des municipaux dans la chute de Passi. En effet, fin 2014, début 2015, la CGT des municipaux avait contesté la nomination de M. Goux, la sœur de M. Passi comme Directrice générale des Services et avait communiqué son courrier à la presse qui en avait fait un article. Ce fut cet article qui avait attiré mon attention. D'autre part, j'avais été destinataire de plusieurs lettres anonymes (j'imagine assez facilement de qui elles pouvaient provenir...) très documentée sur la jurisprudence des cas de nomination de personnes ayant des liens de parenté avec le maire à des postes de cadres supérieurs dans les mairies. Le 25 février 2015, je déposais plainte auprès du Procureur, auprès du Doyen des juges d'instruction et auprès du Service central de prévention de la Corruption qui a immédiatement transmis ma plainte auprès du procureur que j'avais donc déjà saisi. Lorsque l'officier de police judiciaire m'a entendu le 22 septembre 2015, il m'a demandé, comme ils le font traditionnellement après audition, si je « souhaitais » porter plainte. Je lui ai répondu évidemment « non », car j'avais déjà porté plainte trois fois, et j'étais donc à l'origine de l'enquête préliminaire ! Tous ces éléments sont disponibles dans mes deux livres consacrés à cette affaire (Chroniques de La Chute Annoncée et La Chute 2)... Donc, pour en revenir au départ de mon explication, ce fut bien la CGT des municipaux, qui, pas sa juste intervention, a déclenché ma réaction, mais aussi celle d'autres élus qui ont suivi ma trace.

### Liste Antoine Melliès

Antoine Melliès, lui aussi, a souffert de plusieurs handicaps, et non des moindres.

**Le premier handicap est constitué par les ralliements disparates à sa liste...**

Le RN (Rassemblement national, ex Front National) s'est félicité du ralliement d'un conseiller régional France Insoumise. Pas bon ! Les électeurs du Front National n'aiment pas la France Insoumise, déjà présente sur les deux listes d'extrême gauche ! Le ralliement d'un ancien LR très âgé n'a pas fait, en fait son affaire non plus. Les résultats montrent la pertinence de mes arguments : A. Melliès est passé de la deuxième place au premier tour à la troisième place au second. Comme je l'ai toujours dit depuis 1995 (où la présence du FN aux municipales a permis l'élection de Passi qui se présentait comme maire pour la première fois) le Front National à Givors, empêche toujours la droite de faire un score, mais ne gagne pas pour autant, il reste

perdant. La présence du Front National aux élections à Givors est néfaste pour les Givordines et les Givordins...

### **Le deuxième handicap d'Antoine Melliès est son carriérisme.**

Il est évident qu'Antoine Melliès n'est pas là pour Givors, mais pour lui. D'ailleurs il est conseiller régional de... l'Ardèche ! Son seul but est de faire une carrière politique, il le dit d'ailleurs lui-même, je n'invente rien quand il déclare à la presse, qu'il a quitté LR, car chez eux « il faut attendre trente ans pour avoir une place de trentième, alors qu'au Front National c'est beaucoup mieux. » Il me l'avait d'ailleurs dit à moi-même en 2014...

### **Le troisième handicap d'Antoine Melliès est sa solitude politique.**

En effet, il a eu un mal de chien à constituer sa liste, avec des domiciliations bidon, la présence de sept couples sur sa liste, etc. Il faut aussi se rappeler que lors du mandat précédent, neuf élus de sa liste ont démissionné du conseil municipal...

### **Le quatrième handicap d'Antoine Melliès est le lissage de sa campagne.**

Il a axé toute sa campagne sur sa personne. Les slogans sont significatifs : « Un vrai maire pour Givors »... « Givors fière », mais prend-il les Givordines et les Givordins pour des demeurés ? On voit qu'il a lissé vers le bas son argumentation, son électorat ne s'y est pas retrouvé. Il a fait une campagne Melliès et pas du tout RN ! D'ailleurs, il a fait un score lamentable aux élections à la Métropole où il n'a pas pu se maintenir au deuxième tour. Il était tout mouillé de transpiration, angoissé par le résultat, sur BFMLyon le soir de l'élection.

### **Liste Laurent Decourselle**

Laurent Decourselle n'a pas fait le job. Visiblement, son seul but était d'être présent, point final. Michelle Palandre lui avait proposé de faire un rassemblement entre lui, les candidats de A. Couchot et elle-même (trois fois onze candidats). Il a refusé. Son seul argument ? Alain Pelosato est clivant... Il a perdu en route plusieurs candidatures : Roland Segear qui est parti au Front National et Farrid Touati qui ne s'est pas présenté, etc. Visiblement, pour ceux qui connaissent le microcosme, sa liste rassemblait tout un tas de supporters de Passi. Ces derniers se partageaient entre la liste Charnay et la Liste Decourselle. On peut très bien le voir en allant consulter ceux qui cliquent « J'aime » sur les posts de M. Passi sur sa page Facebook...

**Le premier handicap de la liste Decourselle est donc son objectif** : faire profil bas et empêcher C. Charnay de passer... Mais dans les faits, ce n'était pas un handicap, car il paraît établi, selon moi, qu'il ne voulait pas du tout gagner... Son directeur de campagne était un sympathique ancien collaborateur de M. Passi.

### **Le deuxième handicap de la liste Decourselle est le ralliement d'Alexandre Couchot.**

Si l'analyse ci-dessus est juste, il était évident que le ralliement de la liste LREM lui ferait perdre des voix plutôt que de lui en faire gagner. Certains le lui avaient prédit, eh bien, c'est bien ce qu'il s'est produit...

### **Liste Mohamed Boudjella**

Il faut le dire, Mohamed Boudjellaba a fait une bonne campagne. Moi qui suis un vieux routier des campagnes électorales (j'en ai fait en tant que directeur de campagne de Vallin, puis de Michelle Palandre) je peux vous le dire. En fait, pour gagner à Givors il fallait réunir plusieurs ingrédients :

- 1) Affaiblir l'adversaire. Cela a été fait et j'en suis pour beaucoup dans ce résultat.
- 2) Réunir une équipe couleur « arc en ciel » comme la population de Givors : diversité des origines, diversité des sensibilités politiques, etc.
- 3) Réunir une équipe MO-BI-LI-SÉE ! Ce fut la seule liste qui a en effet mobilisé sur le terrain, sur le long terme, un nombre important de militants CON-VAIN-CUS... Quand on veut faire tomber le PCF à Givors, il ne faut faire que cela ! RIEN d'AUTRE ! Et le faire sans interruption, pas en amateur. Fixé sur cet objectif seulement.
- 4) RES-PEC-TER les Givordines et les Givordins. Ne pas les prendre pour des andouilles. On ne leur la fait pas...

Je me permets donc de féliciter Mohamed Boudjellaba et son équipe.

Quels sont alors ses handicaps ?

### **Le premier handicap de M. Boudjellaba est son esprit brouillon...**

Je l'ai vu faire sur les bancs du conseil municipal : quand il se met à parler, il ne sait plus comment s'arrêter, alors, il se répète, il se répète. Il n'est pas très travailleur sur le fond ;

il ne participait plus aux commissions municipales à la fin du mandat. D'ailleurs, en tant que maire il les a supprimées. Je crois que c'est une erreur, une solution de facilité.

### **Le deuxième handicap de M. Boudjellaba était son goût du clientélisme**

Ce fut le cas par exemple, avec la venue de Tarik Ramadan à Givors ; mais aussi son appropriation de l'affaire Passi, et d'autres choses encore... Je conviens qu'il a fait des efforts, il s'est amélioré tout au long de ces 12 années dans l'opposition.

### **Le troisième handicap de M. Boudjellaba est son clientélisme**

M. Boudjellaba n'a jamais fait preuve de solidarité avec nous dans l'opposition au conseil municipal, au contraire. Deux anecdotes.

Un jour au conseil municipal, alors que M. Passi cafouillait avec des chiffres et s'emmêlait les pédales, je m'écriai : « Mr Passi, arrêtez de faire le con ! » Bon, ce n'était pas très élégant, mais cela correspondait à une certaine réalité. Passi se mit en colère et suspendit la réunion du conseil. À la reprise il annonça qu'il portait plainte contre moi pour « injures publiques »... M. Boudjellaba lui apporta son soutien ! La plainte n'a eu aucune suite, bien sûr.

Une autre fois, il était question de voitures de fonction, et alors que je protestai, C. Charnay m'envoya : « Vous aussi, M. Pelosato, vous en avez profité ! » Je protestais vigoureusement, car je n'avais jamais profité de quoi que ce soit, versant l'intégralité de mes indemnités au groupe communiste. La maire en convint et me présenta ses excuses : « Je plaisantais, M. Pelosato, il est vrai que vous n'avez jamais eu de voiture de fonction », ajouta-t-elle. Mais cela ne convint pas à M. Boudjellaba qui reproduisit à son compte ces accusations, sans pour autant connaître quoi que ce soit de mon parcours en tant qu'adjoint à la mairie de Givors. J'ai publié la vidéo de cet échange sur le site du Défi givordin. Aussi bien Charnay que Boudjellaba ont la chance que je n'ai pas les moyens, car leurs allégations calomnieuses méritaient une plainte en diffamation...

Il est vrai que sur ce plan aussi. M. Boudjellaba s'est assagi. Tant mieux pour Givors... J'espère que ça va durer.

## **Conclusion**

Voilà, rapidement dressé, un petit historique de la campagne 2020 des municipales à Givors. Personne n'est parfait, personne ne mérite un quelconque culte de la personnalité. Pourtant, on voit bien que les maires indéboulinables le sont parce qu'ils ont réussi à constituer ce culte de la personnalité. Alors, Givordines et Givordins, si vous voulez rester libres : pas de culte de la personnalité ! Vous l'avez montré lors de ces élections : maintenez le cap !

## **Alain Pelosato**

Givors, le 19 septembre 2020